

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: AVENANT N°1 DU MARCHE DE RENOVATION INTERIEURE DE L'EGLISE NOTRE-DAME DE VINCENNES LOT 7 - PEINTURE - PEINTURE A DECOR PASSE AVEC LA SOCIETE VALLEE SAS

DÉCISION N° DM-21-016 EN DATE DU 06 JANVIER 2021

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision n°AU-18-219 du 10 juillet 2018 de signer le marché de rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – lot n°7 Peinture – Peinture à décor avec la société VALEE SAS (notifié le 20/07/2018) ;

VU l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 16 décembre 2020 ;

CONSIDÉRANT la prise en compte de travaux supplémentaires apparus nécessaire en cours d'exécution du chantier :

DÉCIDE

DE SIGNER avec la société VALLEE – 17/21 Voie d'Igny – 92140 CLAMART, l'avenant n°1 au marché de travaux pour la rénovation intérieure de l'église Notre-Dame de Vincennes – Lot 7 Peinture – Peinture à décor.

L'avenant n°1 s'élève à 14 689,20 € HT (17 627,04 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20210106-Imc1H8026H1-AR
Date de réception en Préfecture : 06/01/2021

Date de Publication : 06/01/2021